

## La diaspora africaine

*Franklin W. Knight*  
*avec des contributions de Yusuf Talib et Philip D. Curtin*

Par son ampleur, la migration des Africains vers les Amériques, le Moyen-Orient et l'Europe, au gré des différents itinéraires, notamment transatlantiques, qu'empruntait la traite des esclaves, constitue un des événements dominants de l'histoire de l'Afrique et du monde<sup>1</sup>. Cette émigration, accomplie essentiellement contre la volonté des participants, a duré des siècles et laissé un peu partout, en Europe, au Moyen-Orient et dans les Amériques, des communautés résiduelles de tailles diverses<sup>2</sup>.

L'exode vers l'Asie mineure et le Levant méditerranéen est le plus ancien des courants de la diaspora africaine; il fut aussi le plus durable. Il a probablement commencé plusieurs siècles avant l'ère chrétienne et a connu son apogée à partir du VII<sup>e</sup> siècle, au cours de l'expansion de l'islam. La plupart des Africains arrivèrent ainsi par les diverses voies de la traite transsaharienne, mais bon nombre émigrèrent aussi de leur propre chef, en

1. L'ouvrage de J. M. McPherson, L. B. Holland *et al.* (1971) fournit une bonne base de départ pour l'étude de la diaspora africaine. Depuis sa publication, on a assisté à une véritable floraison d'excellentes monographies, traitant notamment du thème africain-américain. Citons, entre autres: D. B. Davis, 1975; R. W. Fogel et S. L. Engerman, 1974; H. G. Gutman, 1975; E. D. Genovese, 1974; S. L. Engerman et E. D. Genovese (dir. publ.), 1975; G. M. Hall, 1971; D. W. Cohen et J. P. Greene (dir. publ.), 1972; H. Hoetink, 1973; R. Anstey, 1975; J. Palacios Preciados, 1973; R. Sheridan, 1976; R. S. Dunn, 1972; C. A. Palmer, 1976, 1981; R. Bean, 1975; H. Klein, 1978; L. Rout, 1976; F. P. Bowser, 1974; W. Dean, 1976; B. W. Higman, 1976; M. Craton, 1978, 1979; O. Patterson, 1982; I. Berlin et R. Hoffman (dir. publ.), 1983; P. D. Curtin, 1979.

2. Voir R. David, 1970, p.33-50; L. Bugner, 1980; M. Moreno Fraginals, 1977.

tant qu'intellectuels, enseignants, marchands et pèlerins se rendant aux villes saintes de La Mecque et de Médine. Comme le monde méditerranéen ne pratiquait pas l'agriculture extensive, le nombre d'Africains d'origine subsaharienne y demeura toujours relativement faible, probablement guère plus de quelques centaines d'immigrés par an. Dans l'Empire ottoman, beaucoup étaient employés comme soldats et marins, eunuques, concubines, administrateurs et, dans certains cas, comme celui de Abū '1-Misk Kāfūr d'Égypte (mort en 968), ils devinrent même chefs d'État. Dans les États musulmans, le statut d'esclave n'était pas héréditaire, et il y eut des exemples où des Africains purent maintenir la cohésion de leur culture dans une interaction avec celle de leurs hôtes.

Les Africains suivirent le mouvement d'expansion de l'islam, qui, par voie de terre et de mer, aboutit en Inde et en Extrême-Orient. Jusque dans les années 1520 et 1530, il y avait quelque 5 000 soldats africains parmi les troupes du sultan Bahadur du Gujarāt, cependant que d'autres servaient dans sa marine. Il y en avait aussi dans les armées du sultan de Delhi, ainsi qu'au Bengale et dans le Deccan. Enfin, l'expansion de l'Empire ottoman dans l'Europe du Sud-Est y amena aussi des Africains, soldats et employés d'administration.

Le contact des Africains avec l'Europe eut lieu dans le prolongement de l'activité commerciale et militaire en Méditerranée. Au XV<sup>e</sup> siècle, la traite des esclaves africains était un petit secteur très prospère du commerce, et l'on trouvait bon nombre d'Africains en Sicile, à Chypre, en Crète, ainsi que sur le littoral méridional de l'Espagne. Séville avait une population noire de quelque 5 000 habitants, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, et les Africains étaient nombreux à Malaga, Huelva, Cadix et Lisbonne. Les liaisons maritimes directes entre l'Europe et l'Afrique accrurent ces effectifs de sorte que, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait environ 2 000 Noirs en France et 15 000 en Angleterre. Ce sont là, bien entendu, des chiffres dérisoires en comparaison des flots d'Africains qui étaient à la même époque déversés sur les Amériques, mais suffisants tout de même pour commencer à préoccuper les autorités des deux pays. Les mariages interraciaux furent interdits en France par décret royal en 1777, tandis que, en Angleterre, le célèbre arrêt *Mansfield* statuait, en 1772, que les Africains ne pouvaient être maintenus en esclavage en Angleterre.

Ce fut cependant aux Amériques que la diaspora africaine eut le maximum d'ampleur. Les Africains et leurs descendants, appelés généralement Africains-Américains (expression récente substituée à Afro-Américains), ont joué un rôle fort important dans le développement de toutes les sociétés du Nouveau Monde, depuis la découverte de la région par les Européens à la fin du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'aux temps modernes. Quel qu'ait été le nombre d'Africains débarqués dans tel ou tel pays, l'Afrique a imprimé, en Amérique, sa marque indélébile et profonde.

Esclaves ou hommes libres, les Africains et les Africains-Américains ont contribué à domestiquer toute l'étendue sauvage du continent américain, de l'Alaska à l'Argentine. Ils ont traversé les grands fleuves avec les premiers explorateurs du Nouveau Monde. Ils ont aidé à conquérir et à soumettre les populations autochtones et les civilisations évoluées du Mexique et du



28.1. *Figure masculine de type négroïde portant dans le dos un kris indonésien attaché à la ceinture, provenant probablement de la région de l'actuel Viet Nam et datant vraisemblablement du XVII<sup>e</sup> siècle. [Source et ©: Arts of Asia, mars-avril 1978, Hong-Kong.]*

Pérou. Ils ont participé activement à la création des nouvelles communautés d'où allaient naître les sociétés hétérogènes et multilingues d'Amérique. Ils ont aidé à construire les villes nouvelles des Espagnols et des Portugais: Saint-Domingue en 1496; Mexico et La Havane en 1522; Pernambouc et Lima en 1535; Buenos Aires et Valparaiso en 1536; Bahia en 1549; Rio de Janeiro en 1565. Ce sont eux aussi qui ont bâti les cités portuaires des colons

anglais au XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> : Boston, New York, Philadelphie, Jamestown et Charleston.

De même que les groupes d'immigrants libres venus aux Amériques entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, les Africains ont fait tous les genres de travaux et rempli tous les rôles sociaux. Ils ont été pionniers et conquistadores, pirates et boucaniers, gauchos, *llaneros*, *bandeirantes*, propriétaires d'esclaves, négociants, domestiques et esclaves. Ils se sont distingués dans certaines professions plus que dans d'autres, mais l'accès aux positions sociales les plus élevées leur était interdit par la loi. Après le XVII<sup>e</sup> siècle, cependant, les Africains étaient les seuls esclaves légaux dans les deux Amériques, et les populations africaines au sein des sociétés américaines étaient destinées à porter longtemps les stigmates de cette condition<sup>3</sup>. Avant l'abolition définitive de l'esclavage au Brésil, en 1888, la majorité des Africains des Amériques étaient esclaves, et c'étaient eux qui accomplissaient la plupart des travaux manuels et des besognes exigeant un effort physique, souvent épuisant, sans lesquels les colonies, possessions et nations n'auraient pu connaître la prospérité économique.

Depuis longtemps associés par des activités importantes et variées à l'évolution des sociétés américaines modernes, les Africains ont pu marquer d'une empreinte indélébile les langues, les cultures, les économies et la composition ethnique de presque toutes les communautés du Nouveau Monde<sup>4</sup>. Leur influence s'est fait le plus fortement sentir dans les régions de plantation, parmi les communautés qui se sont développées le long des territoires bordant l'Atlantique et la mer des Antilles, du sud-est des États-Unis d'Amérique à la partie nord-est du Brésil, et le long des côtes du Pacifique, en Colombie, en Équateur et au Pérou.

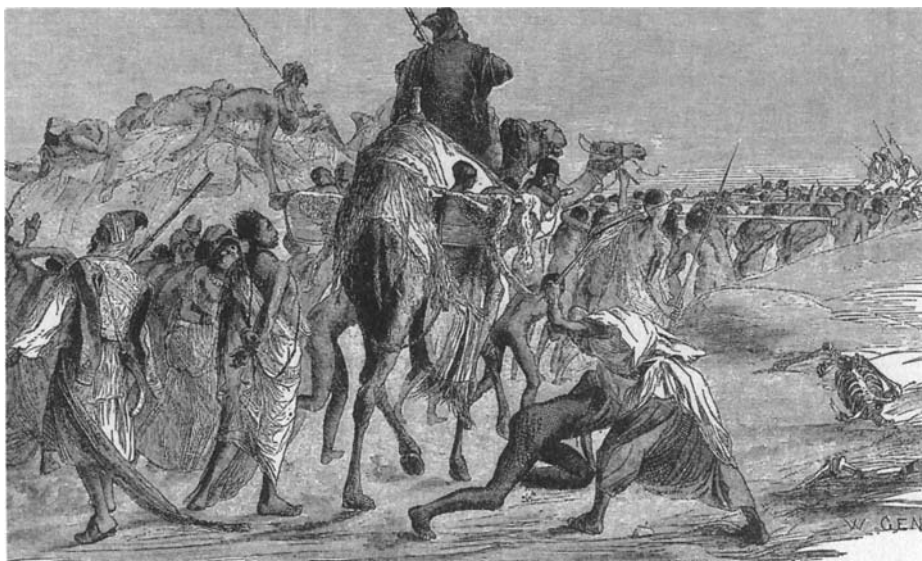
## Le Moyen-Orient et l'Asie du Sud-Est<sup>5</sup>

Les Éthiopiens étaient très prisés en Arabie et en Inde, en raison de leur intelligence et de leur aspect physique. Les esclaves qui furent exportés d'Éthiopie au XIX<sup>e</sup> siècle vers diverses régions de l'Asie étaient principalement des enfants âgés de huit à seize ans. Certains de ces esclaves étaient des captifs faits prisonniers au cours des guerres que le royaume de Shoa, en Éthiopie du Sud, livrait aux peuples Oromo (Galla) vivant le long de ses frontières; ils étaient acheminés par centaines en caravanes jusqu'à la côte éthiopienne, où ils embarquaient aux ports de Berbera, Zeila, Tadjura,

3. D. B. Davis, 1966, p. 223-261.

4. Numéro spécial de *Deadalus (Journal of the American Academy of Arts and Sciences)*, 1974, 103, n° 2; S. W. Mintz, 1971; B. Nuñez, 1980; R. M. Levine, 1980; N. Sanchez-Albornoz, 1974.

5. La nécessité de travaux plus approfondis a déjà été soulignée par B. A. Ogot, 1979, p. 175. Pour les archives turques, voir C. Orhanlu, 1972 et 1976-1977, p. 145-156. Pour les premiers travaux d'anthropologie, voir R. Skene, 1917; G. Pesenti, 1912, 1929; D. C. Philliot et R. F. Azoo, 1906-1907.



28.2. *La traite des esclaves d'Afrique de l'Est dans les années 1850, vue par sir Richard Burton.* [Source: R. F. Burton, *First footsteps in East Africa*, 1966, Routledge and Kegan Paul Ltd, Londres. Illustration: British Library, Londres.]

Assab, Obock et Massaoua, pour traverser la mer Rouge jusqu'aux ports de Djeddah, Moka et Hoideida. Là, ils étaient vendus aux acheteurs de plusieurs villes du Yémen et du Hedjāz, ainsi qu'à des marins marchands de l'Hadramawt), de Zanzibar, d'Oman, de l'Inde et du golfe Persique. Ce commerce était en grande partie aux mains des Arabes appuyés par des financiers indiens du Gujarāt (les Banians)<sup>6</sup>.

L'Afrique orientale était cependant la principale source d'approvisionnement de cette traite des esclaves. Comme l'a souligné J. B. Kelly<sup>7</sup>, la traite des esclaves au départ de Zanzibar était pratiquement un monopole des Arabes de Mascate, et leurs chefs tiraient leurs revenus des droits de douane qu'ils percevaient sur ce commerce. Mascate était au début du XIX<sup>e</sup> siècle le plus grand marché d'esclaves desservant le golfe, la Perse, l'Irak et l'Inde; plus tard au cours de ce siècle, sa prépondérance fut progressivement remise en cause par la concurrence du port de Sur, plus au sud. La majorité des esclaves débarqués à Mascate étaient vendus en Oman même. Les autres étaient achetés par des agents des États de la Trêve, notamment le Kawāsim, pour être revendus sur la côte ou sur les marchés de Perse, d'Irak, de Bahreïn, du Koweït, d'Hasa et de Najd. Les esclaves étaient également transportés de Mascate et de Sur dans les cales de bateaux venus de

6. R. H. K. Darkwah, 1975, p.168; J. B. Kelly, 1968, p.417-418.

7. J. B. Kelly, 1968, p.413-414.

Bahreïn, du Koweït et de l'Inde vers les ports de Sindh, Kutch, Kathiawar et la présidence de Bombay. Ceux qui étaient destinés à la Perse étaient débarqués à Bushire ou bien convoyés à travers le golfe jusqu'à Lingah, à partir de Sharjah. Observons qu'il était rare, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, que les esclaves fussent transportés de la mer Rouge à travers toute l'Arabie pour être vendus sur la côte du golfe. Basra était le principal marché aux esclaves à destination du golfe.

Les négriers britanniques et hollandais ont eux aussi pris part à ce négoce lucratif. Des esclaves en provenance principalement de Madagascar — connus sous le nom de « Kāfirs »<sup>8</sup> — étaient importés dans les présidences de Bombay et de Madras en Inde, ainsi que dans les tout premiers établissements britanniques de la côte ouest de Sumatra pour subvenir aux besoins en main-d'œuvre de leurs fabriques respectives<sup>9</sup>. Il faut souligner ici que toute la région de l'océan Indien fut, au XIX<sup>e</sup> siècle, le théâtre de mouvements non seulement de populations africaines, mais aussi de Malais, d'Indiens, de Chinois, esclaves ou travailleurs contractuels. Ces interactions entre gens venus d'horizons divers méritent d'ailleurs d'être étudiées davantage<sup>10</sup>.

Il convient aussi de remarquer que le pèlerinage annuel de La Mecque a joué un rôle important, quoique saisonnier, dans les mouvements de populations volontaires et involontaires vers le Moyen-Orient. Nombre de pèlerins ouest-africains rejoignaient La Mecque en caravanes, via Le Caire, ou en passant par les ports de Suākin et Massaoua sur la mer Rouge, et constituaient par conséquent de petites communautés de la diaspora<sup>11</sup>. Depuis l'époque du grand roi du Mali, Mansa Mūsā, ces riches pèlerins africains « se faisaient accompagner d'un certain nombre d'esclaves, dont ils vendaient quelques-uns en cours de route comme des sortes de chèques de voyage pour payer les frais de l'expédition »<sup>12</sup>. Ce n'est donc pas par hasard que La Mecque a fait figure de principal marché aux esclaves de la péninsule arabe. On y amenait à la revente non seulement des esclaves africains, mais aussi des esclaves cir-

8. Du mot arabe *kāfir* (qui a donné « cafre » en français), signifiant infidèle, misérable, impie, individu qui ne reconnaît pas les bienfaits de Dieu; signifie aussi couvrir, dissimuler, nier. Appellation donnée en général par les Arabes à tous les non-musulmans et donc, parmi eux, à des groupes déterminés. Voir *The Oxford-English Dictionary*, Oxford, 1933, p. 18. Le mot était d'usage courant en Inde et dans l'archipel malais pour désigner les esclaves africains non chrétiens et non musulmans. Voir H. Yule et A. C. Burnell, 1886, p. 141-142.

9. H. H. Dodwell (dir. publ.), 1920, p. 100, 104, 135, 159-160, 188, 202, 223; F. W. Mees (dir. publ.), 1928, p. 76.

10. Ces communautés de la diaspora ne comptaient pas que des esclaves; il y avait aussi un certain nombre d'exilés politiques. Par exemple, les chefs des révoltes anticoloniales avortées en Indonésie ont été déportés dans les établissements pénitentiaires hollandais de Sri Lanka et de la Colonie du Cap. Pour les estimations relatives au nombre d'esclaves transportés vers l'Asie, voir B. A. Ogot, 1979, p. 177. Pour d'autres chiffres, voir J. B. Kelly, 1968, p. 414-416; W. Wilburn, 1813, vol. 1, p. 35, 60.

11. Pour des études récentes sur les pèlerins ouest-africains, voir U. al-Naqar, 1972, et J. S. Berks, 1978.

12. B. Lewis, 1971.

cassiens, malais, indiens et d'Asie centrale. Ceux-ci étaient ensuite dispersés par leurs acheteurs à travers tout le monde musulman<sup>13</sup>.

Un petit nombre d'Africains demeuraient dans les villes saintes d'Arabie occidentale pour y pousser plus loin leurs études théologiques. Les plus nombreux étaient des Africains de l'Ouest appartenant à l'école de droit malikite<sup>14</sup>. Ceux d'Afrique orientale allaient s'asseoir aux pieds de leurs professeurs *shāfi*'ites dans les villes yéménites du Nord, comme Zabid et Beit al-Faḳīh, et les célèbres centres religieux de l'Hadramawt-Tarim, comme 'Ainat, Seiwn et Gaidun<sup>15</sup>.

Comme aux siècles précédents, la main-d'œuvre africaine asservie était indispensable dans diverses sphères économiques, politiques et sociales de nombreuses sociétés d'Asie. Dans les régions sous la domination des puissances coloniales britannique et hollandaise, en particulier en Inde et dans l'archipel malais, les esclaves, surtout africains, étaient à la base d'une économie de plantation semblable à celle que l'on trouvait aux Amériques. Au Moyen-Orient, et plus particulièrement en Arabie, un grand nombre d'esclaves africains occupaient des emplois divers, tels que domestiques et notamment femmes de chambre, marins, soldats, employés d'administration, aides-boutiquiers, etc. Dans les régions rurales, ils étaient employés comme ouvriers agricoles, porteurs d'eau, chameliers et bergers. Comme on l'a déjà dit, les Éthiopiens, par opposition aux Nubiens, aux Soudanais et aux Africains de l'Est, étaient les plus appréciés et chargés des tâches les moins pénibles<sup>16</sup>. J. L. Burckhardt, le voyageur de l'époque victorienne, observait que, aux côtés de leurs compatriotes asservis, des pèlerins africains pauvres, venus pour la plupart d'Afrique occidentale — et connus sur place sous le nom de « Tekrourys » —, s'employaient pendant leur séjour comme porteurs, dockers, balayeurs de rues, ramasseurs de bois à brûler, potiers, fabricants de nattes, de paniers et d'une boisson enivrante nommée « bouza »<sup>17</sup>.

En Inde, les esclaves africains étaient chargés des tâches ancillaires que les Indiens ne pouvaient pas (du fait des restrictions de caste) ou ne voulaient pas accomplir, et que les Britanniques estimaient indignes d'eux. Dans les États princiers, les esclaves, surtout africains, servaient en général comme domestiques, concubines, eunuques, porteurs d'eau, barbiers, gardes du corps, garçons d'écurie, etc. Nous savons que le roi d'Oudh (l'actuel Uttar Pradesh) avait à son service, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux esclaves éthiopiens, hommes et femmes, et qu'il payait des sommes princières pour se les procurer. Au moment de leur achat, ils étaient tous convertis à l'islam. On nous rapporte aussi que « les riches aristocrates musulmans, en particulier ceux qui vivaient dans des villes comme Patna et Calcutta, possédaient,

13. Pour plus de détails sur le marché aux esclaves de La Mecque, voir J. S. Hurgronje, 1970, p.14-15; R. F. Burton, 1964, vol. 1, p.252. Sur la redistribution des esclaves africains, voir R. Winstedt, 1964, p.53; W. Ochsenswald, 1980.

14. J. S. Hurgronje, 1970, p.182.

15. Voir la revue *Majalah al-Rabitah al-'Alawi*, 1350 de l'hégire, vol. IV, p.30-31.

16. J. S. Hurgronje, 1970, p.11, 13.

17. J. L. Burckhardt, 1829, p.258-275, 382.

outre des esclaves des deux sexes, un grand nombre d'eunuques habshi<sup>18</sup> (éthiopiens). Tout comme aux époques antérieures, la possession d'esclaves africains était un signe extérieur de richesse qui conférait du prestige. La position sociale d'un propriétaire se mesurait au nombre de ses esclaves, qui constituaient une fraction importante de sa suite, et une façon de faire étalage de richesse et de puissance.

Dans les présidences du Bengale, de Bombay et de Madras, les esclaves, notamment malgaches, outre qu'ils étaient naturellement chargés des travaux, ont également joué des rôles économiques et militaires essentiels dans le développement de ces colonies encore embryonnaires de la Couronne britannique. Les livres de la Compagnie anglaise des Indes orientales, à la fin du XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, témoignent du rude labeur accompli par les esclaves dans la construction des fortifications (par exemple, au fort Saint-David, dans le sud de l'Inde), en tant que soldats, marins, dockers et ouvriers agricoles<sup>19</sup>.

Dans l'archipel malais, en particulier sur la côte ouest de Sumatra, dans l'établissement britannique de Benkulen, par exemple<sup>20</sup>, les esclaves africains non seulement effectuaient le tri et le transport du poivre, mais étaient aussi affectés à toutes sortes de fonctions, comme soldats, mécaniciens, maçons ou charpentiers. Les plus à plaindre étaient ceux qui travaillaient dans des conditions atroces aux mines d'or hollandaises, notamment à Salida<sup>21</sup>.

L'assimilation des peuples d'origine africaine dans les populations locales d'Asie n'eut pas lieu de façon aussi courante qu'on le croit souvent, en dépit de la coutume ancestrale du concubinage<sup>22</sup>. On observait fréquemment des traits caractéristiques d'un « mode d'esclavage fermé » analogue à celui qui était pratiqué dans les systèmes esclavagistes des Amériques. Il était

18. A. K. Chattopadhyay, 1977, p. 29, 40-41.

19. H. H. Dodwell (dir. publ.), 1920, p. 104, 135.

20. F. W. Mees (dir. publ.), 1928 (Court to Fort Marlborough, 25 février 1773). Les esclaves travaillaient aussi à la production du sucre et de l'arak.

21. Voir J. Paulus (dir. publ.), 1917-1921, p. 806-811.

22. Voir l'article de propagande résumé dans C. Doughty, vol. 1, 1926, p. 554-555. « Chez ces Africains, il n'y a pas trace de ressentiment du fait d'avoir été réduits en esclavage — ce sont souvent des captifs faits prisonniers dans leurs propres guerres —, même si de cruels voleurs d'hommes les ont arrachés à leur famille. Les maîtres qui ont payé leur prix les ont adoptés dans leur maisonnée, les hommes sont circoncis, et — chose qui affranchit leurs âmes, même dans la longue peine du mal du pays — Dieu les a visités dans leur malheur; ils disent: " Ce fut Sa Grâce ", car c'est ainsi qu'ils sont entrés dans la religion salvatrice. Voici donc, pensent-ils, le pays le meilleur. » À comparer avec les descriptions de cruauté, de discrimination, d'évasions, de révoltes qui abondent dans toutes sortes de documents, par exemple: SFR (Fort Malb. to Court, 10 avril 1818); D. Lombard, 1971, p. 237; A. K. Chattopadhyay, 1977, p. 42, 45, 53; P. H. Colomb, 1873, p. 101-102; H. R. Dickson, 1941, p. 502, sur les attitudes des Arabes concernant le traitement des esclaves domestiques; et D. C. Philliot et R. F. Azoo, 1906-1907, p. 431, 434, sur les préjugés manifestés à l'égard des Africains dans l'Hadramawt. Sur les îles de Negrais, à l'embouchure du fleuve Bassein, en basse Birmanie, un établissement créé par le gouvernorat de Fort Saint-George en Inde, où régnait, « en raison de l'attitude inflexible et perverse » de son surintendant, un climat d'ébullition permanent. « Les esclaves cafres, qui avaient été introduits pour cultiver la terre, se sont dressés contre leurs maîtres et, s'emparant des bateaux appartenant à l'île, ont réussi à s'échapper » (M. Symes, 1800, p. 10).



inconcevable qu'un Africain, esclave ou affranchi, pût être accepté dans le système de parenté de son maître.

Les Africains étaient « maintenus en groupes ethniques séparés où la reproduction naturelle était complétée par un recrutement constant ». De formidables barrières sociales étaient érigées pour les empêcher de s'introduire dans le corps principal de la société. Non seulement ils n'étaient pas assimilés, mais ils étaient « maintenus à distance du seul fait de leur condition d'esclave qui les stigmatisait »<sup>23</sup>.

Dans les vallées et les villes de l'Arabie du Sud-Ouest, on trouve encore des groupes très divers de populations d'origine africaine : Akhdam, Subyan, Hudjūr et Gabart<sup>24</sup>. Ils s'acquittent de la plupart des besognes inférieures, comme celles d'éboueur et de balayeur, jugées salissantes et impures par les habitants arabes. Ils sont pratiquement considérés comme des parias, et obligés de vivre dans des quartiers séparés. Les pèlerins africains pauvres du Hedjāz n'étaient guère mieux lotis. Les récits nous les montrent entassés, pour la plupart, dans de misérables baraques d'« El Menakh », dans la ville sainte de Médine<sup>25</sup>. Si l'on en croit H. R. Dickson<sup>26</sup>, aucun Arabe digne de ce nom n'aurait épousé une esclave affranchie. C'eût été souiller l'honneur et le sang des siens. De nombreux Sidis vivaient dans la ville indienne de Bombay, où ils avaient leur propre quartier, au voisinage de la prison municipale<sup>27</sup>. Les esclaves de la Compagnie anglaise des Indes orientales, sur l'île de Sumatra, étaient forcés d'habiter « un petit village au bord de la mer — séparé des habitations malaises et du fort »<sup>28</sup>.

Il est intéressant de noter que ces communautés disparates de la diaspora africaine étaient bien organisées et conservaient vivantes leurs propres traditions nationales. J. S. Hurgronje observait que les Nubiens de La Mecque n'étaient musulmans qu'en surface, parlaient peu l'arabe et que, « du jeudi après-midi au vendredi matin, ils font la fête, en s'offrant les plaisirs de la musique, des chants et des danses de leur pays. Chacune de ces communautés nègres a son propre cheikh, qui rend la justice; un préposé armé d'un bâton se tient debout à ses côtés pour exécuter les sentences »<sup>29</sup>.

23. Voir l'analyse de M. I. Finley, 1976.

24. R. B. Serjeant, 1966, p. 28-33.

25. J. L. Burckhardt, 1829, p. 382.

26. H. R. Dickson, 1941, p. 503.

27. *The Gazetteer of Bombay City and Island*, Bombay, 1910, II, p. 262. Le mot « sidis », en anglais de l'Inde, désigne des Africains et des Éthiopiens. (Ndt.)

28. J. Bastin, 1977, p. 43. Dans l'Empire britannique des Indes, celui qui possédait des esclaves avait, de par la loi, l'entière propriété de son bien. Il était jugé tout à fait légitime de chercher à remettre la main sur des esclaves en fuite. Il était illégal, de la part de quiconque, de « donner asile à ces fugitifs, comme d'accepter, en connaissance de cause, un bien volé ». L'esclave qui s'enfuyait était passible de châtement — en général, la flagellation. De nombreuses annonces paraissaient dans la presse indienne de l'époque, offrant des récompenses à qui ramènerait des esclaves en fuite et mettant en garde contre leur emploi. Voir A. K. Chattopadhyay, 1977, p. 57. Au Moyen-Orient, les cas d'esclaves en fuite étaient monnaie courante et remontaient, autant qu'on sache de façon certaine, à l'Irak du X<sup>e</sup> siècle. Pour plus de détails, voir C. Pellat, 1953, p. 233-234. Pour Sumatra, voir J. Bastin, 1977, p. 89.

29. J. S. Hurgronje, 1970, p. 11-12. Voir aussi M. B. Hashim, 1350 de l'hégire, p. 42-43.



28.3. *Servante noire et eunuque noir avec l'enfant de leur maître en Inde orientale au XIX<sup>e</sup> siècle.*

[Source: J. S. Hurgonje, *Mekka in the latter part of the nineteenth century: daily life, customs and learning: the Muslims of the East-Indian Archipelago*, 1970, E. J. Brill, Leyde. Illustration: © E. J. Brill.]

## La diaspora en Europe

Bien que la diaspora africaine s'explique essentiellement par la traite des esclaves, des Africains se sont fréquemment frayés un chemin hors d'Afrique en tant qu'hommes libres, indépendamment de la traite, ou bien dans une nouvelle étape de leur existence consécutive à une période d'esclavage aux Amériques. Le fait est que la présence d'Africains en Europe occidentale remontait à l'Antiquité classique, bien que leur nombre n'ait commencé à s'accroître sensiblement qu'à partir du XV<sup>e</sup> siècle, lorsque les Africains noirs firent leur apparition, d'abord comme esclaves, puis comme affranchis dans le sud de l'Espagne et du Portugal, où ils parvinrent d'abord par la traite transsaharienne vers l'Afrique du Nord. Ensuite, lorsque commença à s'ouvrir la route maritime directe du commerce avec l'Europe, dans la seconde moitié du siècle, les Africains parurent de plus en plus nombreux en Europe<sup>30</sup>.

Beaucoup d'entre eux furent d'abord esclaves, surtout au Portugal, qui, jusque vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, était la seule puissance européenne à se livrer de façon substantielle à la traite des esclaves. Avec le temps, cependant, nombre d'entre eux se frayèrent un chemin dans la société européenne, quoique ce fût souvent à l'échelon le plus bas de la hiérarchie sociale, car leur condition était assimilée à celle de leurs frères africains, sur qui retombait la plus grande part du labeur physique dans les colonies tropicales. Leur statut juridique était, lui aussi, ambigu. Dans l'ensemble de l'Europe du Nord, la loi ne reconnaissait plus le statut d'esclave, alors que cette même loi européenne l'admettait dans les colonies. Depuis 1685, le fait de résider en France était censé conférer la liberté, et il en alla de même de l'Angleterre après le fameux arrêt de justice, déjà signalé, qui fut pris par lord Mansfield en 1772. Dans les deux pays, cependant, les esclaves venus des colonies étaient toujours, dans bien des cas, esclaves *de facto*, jusqu'à ce que les puissances européennes eussent aboli l'esclavage dans les colonies elles-mêmes, en 1834 pour la Grande-Bretagne, en 1848 pour la France, et en 1888 pour le Brésil.

Malgré toute l'ambiguïté de ce statut juridique, il y avait un nombre considérable d'Africains libres dans l'ensemble de l'Europe de l'Ouest, au moins à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les estimations sont variables, mais, vers 1800, il y en avait sans doute plusieurs milliers par pays, en Espagne, au Portugal, en France et en Grande-Bretagne; en Espagne et au Portugal, il y en avait eu probablement davantage par le passé. Ces effectifs étaient faibles, de toute manière, par rapport au total des populations européennes; mais les immigrants africains avaient tendance à se concentrer dans les grandes villes, en particulier les villes portuaires, de sorte que leur présence était plus voyante que les chiffres ne le donnent à penser<sup>31</sup>. Il va sans dire que, à

30. A. C. de C. M. Saunders, 1982.

31. P. D. Curtin (dir. publ.), 1967, en particulier p. 3-16; W. Rodney, 1975; W. B. Cohen, 1980, spécialement p. 110-152.

n'importe quelle époque antérieure aux années 1840, on pouvait rencontrer beaucoup plus de gens originaires d'Afrique tropicale en Europe que d'Européens en Afrique tropicale.

Cette communauté d'Africains en Europe se concentrait également dans certaines fonctions, notamment le service domestique, en partie parce que c'était une des occupations traditionnelles des Africains venus des Antilles, où ils étaient esclaves, en partie à cause de l'engouement des Européens pour les serviteurs exotiques. Les flottes de commerce comptaient aussi, à l'époque, nombre de marins africains, encore qu'il y en eût davantage au Portugal qu'en France ou en Grande-Bretagne. Un autre groupe notable, quoique moindre, était formé par les étudiants, qui commencèrent à arriver relativement nombreux en Europe, à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, et dont les effectifs s'accrurent tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. À une époque où les relations commerciales entre l'Europe et l'Afrique allaient s'intensifiant, il était d'une utilité évidente pour les négociants africains de savoir lire et écrire une langue européenne, et d'avoir quelques notions des systèmes européens de comptabilité. Nombre de ces étudiants venaient donc par les bons offices des marchands d'esclaves européens, et étudiaient pour leur protection dans les principaux ports de la traite, tels que Liverpool ou Nantes.

Une autre particularité des communautés africaines en Europe est qu'elles étaient presque exclusivement masculines, fait qui avait deux conséquences importantes. La communauté africaine ne se renouvelait pas d'elle-même. Son effectif devait être et était constamment maintenu par l'arrivée de nouveaux immigrants. Ce qui ne signifie pas que les Africains n'avaient pas de relations sexuelles avec des femmes européennes; mais le fruit de ces relations avait tendance à s'agréger à la culture européenne plutôt qu'à l'africaine. Au bout de quelques générations, les traits physiques africains tendaient à se fondre dans la masse du patrimoine génétique européen.

Quelques Africains s'infiltrèrent aussi jusqu'en Europe de l'Est, bien que les relations maritimes avec l'Afrique tropicale y fussent beaucoup moins intenses. La filière principale y était la traite ottomane des esclaves, dont les Africains du Nord n'étaient pas les seuls à faire l'objet, et qui incluait des Africains subsahariens acheminés à travers le Sahara jusqu'aux ports associés à l'Empire ottoman, tels que Tripoli, ou amenés du Soudan méridional actuel au nord en descendant le Nil<sup>32</sup>.

Dans quelques rares cas, de petites poches de culture africaine se sont maintenues en certains endroits de l'Empire ottoman jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle; on peut citer notamment une petite communauté de langue hawsa qui existe encore dans l'ex-Yougoslavie.

32. E. R. Toledano, 1982.

## La diaspora africaine dans les Amériques : situation générale au XIX<sup>e</sup> siècle

La diaspora africaine était beaucoup plus importante aux Amériques qu'en Europe et en Asie. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la population africaine-américaine totale, libre et asservie, était de 8,5 millions de personnes environ. Sur ce nombre, plus de 2 millions, soit près de 25 %, vivaient aux États-Unis d'Amérique, la grande majorité d'entre eux dans les « États esclavagistes » bordés par l'Atlantique, du Delaware à la Floride, avec de petites concentrations réparties dans tous les États septentrionaux et intérieurs, à l'est du Mississippi, notamment dans les grandes villes comme New York, Boston et Philadelphie. En 1810, on comptait quelque 2 millions d'Africains et d'Africains-Américains dans les îles de la mer des Antilles. Un peu plus d'un million se trouvaient dans les îles des Antilles anglaises: la Jamaïque, Saint-Christophe, Antigua, Nevis, Anguilla, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, la Barbade, la Grenade et la Trinité. Il y en avait approximativement 450 000 en Haïti, l'ancienne et florissante colonie française de Saint-Domingue, productrice de sucre. Cuba en comptait 400 000, Porto Rico 280 000. Le Brésil en avait 2,5 millions, et l'Amérique espagnole continentale un total combiné de 1,3 million environ. La plupart des Africains-Américains de Porto Rico étaient libres, ainsi que la grande majorité des 400 000 du Mexique, des 400 000 du Venezuela, des 200 000 de Colombie, des 50 000 de l'Équateur, des 30 000 du Chili et des 30 000 de l'Argentine<sup>33</sup>.

La situation générale dans laquelle se trouvait la population africaine et africaine-américaine, au XIX<sup>e</sup> siècle, dépendait, par conséquent, de nombreux facteurs. L'un de ceux-ci était l'importance relative de la population non blanche. Un autre était le nombre des esclaves par rapport aux affranchis. Les caractéristiques de la traite, la genèse de chaque colonie et les transformations socio-économiques au fil du temps ont eu aussi leur influence sur la situation des Noirs aux Amériques. Celle-ci était très variable dans tout le Nouveau Monde, et ne doit pas être considérée comme affectant une forme unique et figée dans toutes les colonies et en tous lieux. La société africaine-américaine s'est modelée partout en fonction des conditions locales, encore qu'il soit possible de discerner, des États-Unis d'Amérique au Brésil, des schémas de société qui illustrent une uniformité ou une similitude fondamentale<sup>34</sup>.

Les divisions essentielles de la société et de la culture africaines-américaines ont moins pour origine les frontières coloniales qui ont influé sur l'évolution des sociétés américaines que des circonstances fortuites de lieu, d'exploitation agricole et de structures socio-économiques. Sur tout le continent américain, les Africains — esclaves aussi bien qu'affranchis —

33. Les chiffres de population, arrondis et ajustés dans certains cas, sont extraits de J. H. Franklin, 1969, p. 120, 145-149, 171, 174, 186; F. Tannenbaum, 1946, p. 8-14; R. Conrad, 1972, p. 283; D. Lombardi, 1971a, p. 35; P. D. Curtin, 1969, p. 22; G. Aguirre Beltran, 1972, p. 233-234; F. P. Bowser, 1974, p. 333; D. W. Cohen et J. P. Greene (dir. publ.), 1972, p. 4, 10, 14.

34. M. Harris, 1964; H. Hoctink, 1973; R. B. Toplin (dir. publ.), 1974, 1981; P. Villiers, 1982.

qui vivaient et travaillaient dans les villes semblaient bénéficier de contacts plus larges et avoir plus de chances d'ascension sociale et de plus grandes possibilités de liberté que ceux qui étaient constitués en grandes équipes de travail dans les plantations, les haciendas et les sucreries. Et cette généralisation semblait valable sans considération des divisions coloniales conventionnelles. Par ailleurs, sauf aux États-Unis d'Amérique, l'espérance de vie des esclaves était très inférieure à celle de la population libre, ce qui signifiait que toutes les sociétés à esclaves américaines établies au sud du Rio Bravo (nommé Rio Grande aux États-Unis d'Amérique) enregistraient un déclin en chiffres absolus au sein du secteur non affranchi de la population asservie<sup>35</sup>.

Les Latino-Américains avaient de l'institution de l'esclavage et de ses effets sociaux concomitants une plus longue expérience que leurs homologues colons de l'Amérique française ou britannique. Indépendamment de leur expérience des confins ibériques, les colons espagnols et portugais ont utilisé l'Africain comme esclave pendant plus de cent ans avant la création par les Anglais et les Français de leurs colonies d'esclaves à la Barbade, à la Jamaïque, à Plymouth, en Virginie, en Caroline, en Louisiane et à Saint-Domingue<sup>36</sup>.

Cependant, quand arriva le XIX<sup>e</sup> siècle, les régimes d'esclavage du continent américain présentaient entre eux des différences de degré plutôt que des différences fondamentales de nature. Dans tous ces régimes, l'affranchissement de l'esclave était relativement rare, les femmes bénéficiaient d'un traitement légal plus favorable que les hommes, l'intégrité de la famille demeurait fragile, et la couleur et l'origine constituaient des facteurs dominants dans les considérations de statut.

On aura une idée du triste sort généralement subi par la population africaine-américaine pendant ses siècles d'existence en Amérique, si l'on songe que l'effectif total de 8,5 millions d'Africains et d'Africains-Américains, vivant au Nouveau Monde au début du XIX<sup>e</sup> siècle, était probablement inférieur à celui des Africains transportés à travers l'Atlantique à partir de l'an 1600<sup>37</sup>.

Le plus grand importateur d'Africains a été le Brésil. Pendant toute la durée de la traite des Noirs, ce pays a reçu 38% environ de l'effectif total d'Africains introduits au Nouveau Monde. La région qui comprend aujourd'hui l'Amérique latine et les Antilles a absorbé au total 86% du trafic d'esclaves, les îles de la mer des Antilles en ayant reçu, pour leur part, 36%. Mais on ne peut se faire une opinion sur l'histoire des Africains au Nouveau Monde en considérant uniquement les chiffres bruts de la traite, comme on

35. P. D. Curtin, 1969; S. L. Engerman et E. D. Genovese (dir. publ.), 1975.

36. L. Hanke, 1970; M. Crahan et F. W. Knight (dir. publ.), 1979.

37. Les estimations relatives au nombre d'Africains qui sont arrivés aux Amériques par la voie de la traite des esclaves varient d'un minimum de 3,5 millions à 25 millions. P. D. Curtin (dir. publ.), 1969, qui donne la meilleure image globale des volumes de flux, suggère un chiffre de près de 10 millions. Cette estimation a été majorée de 2 à 3% récemment, sur la base des très nombreuses données parues depuis 1969. Voir J. E. Inikori, 1976a ; E. Vila Vilar, 1977; S. L. Engerman et E. D. Genovese (dir. publ.), 1975, p. 3-128; H. A. Gemery et J. S. Hogendorn (dir. publ.), 1979, et surtout P. E. Lovejoy, 1982.

ferait de quelque cargaison en vrac déchargée dans les divers États des deux Amériques. On apprécie mieux les répercussions plus ou moins grandes de la présence des Africains et de leurs possibilités diverses de développement social en examinant la participation relative de ces régions siècle par siècle. Les variations d'effectifs au départ du trafic transatlantique et les fluctuations des acceptations à l'autre extrémité ont joué un certain rôle dans les formes démographiques et culturelles qui devaient apparaître en Amérique à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Avant 1600, les Amériques étaient, à proprement parler, la chasse gardée des Ibériques; aussi les Espagnols et les Portugais se partageaient-ils les Africains qui arrivaient au Nouveau Monde, les Espagnols en obtenant 60 % environ, soit plus de 125 000<sup>38</sup>. Ces Africains ont aidé à maintenir la viabilité de la société lorsque les maladies nouvelles introduites par les Européens et les Africains débarqués par la suite décimèrent les populations indiennes autochtones, principalement sur les plateaux du Mexique et du Pérou<sup>39</sup>. Lorsqu'on connaît l'histoire ultérieure des Africains au Nouveau Monde, il est intéressant de remarquer que, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les Africains, en général, s'estimaient supérieurs aux Indiens et les traitaient avec une arrogance et une condescendance égales à celles des conquérants espagnols dans l'Amérique espagnole<sup>40</sup>.

Un million et demi environ d'Africains ont débarqué en Amérique au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Sur ce nombre, 41 % sont allés au Brésil, 35 % dans les colonies nouvellement fondées par les Britanniques, les Hollandais et les Français (principalement dans l'ensemble de la région des Antilles), et 22 % ont eu pour destination l'Amérique espagnole. Cette période a été marquée par le début de la traite atlantique des Noirs, trafic parfaitement organisé et fortement alimenté en capitaux. Le nombre moyen annuel d'Africains importés, qui avait été de quelque 1 800 pendant le XVI<sup>e</sup> siècle, passa à plus de 17 000. La diminution de la part relative des Espagnols résultait du rétablissement démographique des populations indiennes du continent. Mais ce fléchissement dans le secteur espagnol était plus que compensé par la demande croissante de main-d'œuvre, due à l'expansion des zones sucrières du nord-est du Brésil et au développement du complexe socio-économique sucrier des îles orientales de la mer des Antilles.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle a été celui où la migration des Africains en Amérique a connu son apogée. Les sociétés de plantation en Amérique et la traite des Noirs qui satisfaisait aux besoins de main-d'œuvre ont alors atteint leur plein développement. Plus de la moitié des Africains venus au Nouveau Monde au cours de toute l'histoire y ont débarqué entre 1700 et 1810. Ils furent peut-être plus de six millions. Du point de vue démographique, ce fut probablement la période de l'impact réciproque le plus profond entre l'Afrique

38. P. D. Curtin, 1969; E. Vila Vilar, 1973, 1977; J. Palacios Preciados, 1973.

39. W. M. Denevan (dir. publ.), 1976; E. Wolf, 1959, p. 194-196; C. Gibson, 1967, p. 140-159; A. W. Crosby, 1972.

40. J. Lockhart, 1968, p. 171-198.

et le vaste monde, grâce aux liaisons commerciales établies à travers l'océan Indien aussi bien qu'avec l'Europe et les deux Amériques.

Sur le nombre impressionnant d'Africains importés au XVIII<sup>e</sup> siècle, la part du Brésil fut de 31,3 %, soit plus de 1,8 million d'individus. Celle des Antilles britanniques fut de 23,2 % — soit 1,4 million environ d'esclaves —, sur lesquels plus de 600 000 ont eu pour destination la Jamaïque, principale île productrice de sucre. Les Antilles françaises ont reçu 22,3 % du total; soit plus de 1,3 million d'Africains, dont près de 800 000 dans leur principale colonie de plantation de Saint-Domingue, partie occidentale d'Haïti. L'Amérique espagnole a importé 9,6 % du total, soit plus de 600 000 esclaves dirigés, pour la plupart, vers les îles antillaises de Cuba et de Porto Rico, vers les colonies de la côte septentrionale de l'Amérique du Sud et vers l'intérieur du Pérou par la région du Rio de la Plata. Les Antilles néerlandaises et danoises ont reçu 8 % du nombre total d'Africains, soit approximativement 450 000 individus, et les États-Unis d'Amérique — qui, jusqu'en 1776, comprenaient les colonies de l'Amérique du Nord britannique — en ont absorbé 5,8 % environ, c'est-à-dire un peu moins de 400 000 Africains<sup>41</sup>.

Tableau 28.1 *Importations d'esclaves de 1700 à 1810*

| <i>Région</i>   | <i>Pourcentage approximatif de la totalité des Africains*</i> | <i>Nombre approximatif d'Africains</i> |
|---|---|--|
| Brésil  | 31,3  | 1 800 000                              |
| Antilles britanniques                                 | 23,2  | 1 400 000                              |
| Antilles françaises                                   | 22,3  | 1 300 000                              |
| Amérique espagnole                                    | 9,6   | 600 000                                |
| Antilles hollandaises et danoises                     | 8,0   | 450 000                                |
| Amérique du Nord britannique<br>États-Unis d'Amérique | 5,8   | 350 000                                |
| <b>TOTAL</b>  |   | <b>5 900 000</b>                       |

\* Le total n'est pas égal à 100 du fait que les chiffres ont été arrondis.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle a donc constitué la période par excellence de l'accroissement de la société de plantation, fondée sur l'esclavage au Nouveau Monde. Les exemples classiques sont les plantations de sucre, d'indigo, de café et d'épices de la région des Antilles et du Brésil, et les florissantes plantations de coton du sud et du sud-ouest des États-Unis d'Amérique après 1790. Cette période fut celle durant laquelle la révolution agricole était en plein essor aux Amériques, tandis que se développaient et se stabilisaient les économies locales d'exportation<sup>42</sup>. Qui plus est, à la fin du siècle, les sociétés

41. Ces chiffres sont fondés sur ceux de P. D. Curtin, après ajustement, 1969 et 1976.

42. R. Davis, 1973.



locales avaient atteint un certain degré de rigidité, d'assurance et de maturité qui allaient influencer leurs attitudes et leurs modes de vie dans la dernière partie du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces attitudes déterminèrent les tendances à l'inclusion ou à la non-inclusion de tous les immigrants débarqués ultérieurement en Amérique, et fixèrent définitivement les caractéristiques de tous les groupes dans les sociétés locales. Il n'est pas surprenant qu'au moment même où les colonies américaines des Européens brisaient, au nom de la liberté, les liens qui les rattachaient à leur métropole, elles se soient appliquées à circonscrire de plus en plus rigoureusement la liberté, les espérances et les droits de la population non blanche. C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que commence la période la plus sombre d'avilissement et d'exploitation des Africains dans le Nouveau Monde<sup>43</sup>.

## La période de l'abolitionnisme

Néanmoins, en 1810, la situation avait commencé à évoluer inexorablement pour la société esclavagiste américaine, dont les institutions s'effondraient peu à peu, tant à l'intérieur que de l'extérieur. La liberté politique qui donnait aux Américains blancs une plus grande latitude de gestion de leurs propres affaires, l'intérêt économique, les sentiments humanitaires, l'incompatibilité avec le colonialisme, formaient un curieux mélange qui, en se combinant à la soif inextinguible de liberté des populations asservies, finit par détruire le système esclavagiste américain<sup>44</sup>. L'indépendance politique des États-Unis d'Amérique après 1776, d'Haïti après 1804, des colonies espagnoles du continent après 1825 et du Brésil après 1822 modifia profondément, dans sa dimension politique, le système de l'esclavage et de la traite des Noirs, et eut des répercussions qui débordèrent le cadre des particularismes de chaque empire, colonie ou État.

La perte des colonies nord-américaines de la Couronne britannique, en 1783, et la fin du commerce britannique des esclaves, en 1808, eurent des incidences profondes sur l'esclavage et sur le sort des Africains. Le fournisseur le plus important et le plus efficace se retirait de lui-même du marché, et entreprenait une campagne active pour inciter les autres États européens à suivre son exemple. La campagne anti-esclavagiste britannique réduisit fortement le nombre des Africains acheminés aux Amériques au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, même si le total demeura impressionnant. Jusqu'à la fin de la traite, en 1870, son schéma redevint celui qui prévalait à ses débuts<sup>45</sup>. Les colonies espagnoles et portugaises recommencèrent à être les principaux importateurs. Sur près de deux millions d'Africains qui

43. F. W. Knight, 1974; R. B. Toplin (dir. publ.), 1974.

44. I. Berlin et R. Hoffman (dir. publ.), 1983.

45. H. Hoetink, 1979, p. 20-40.

prirent pied dans le Nouveau Monde au cours de cette période, plus de 1,1 million, soit environ 60 %, allèrent au Brésil. Plus de 600 000, soit quelque 31,9 %, débarquèrent aux Antilles espagnoles, pour la plupart à Cuba. Les autres rejoignirent les Antilles françaises, quelques-uns seulement les États-Unis d'Amérique.

La traite transatlantique des esclaves et, par conséquent, la migration des Africains répondaient aux demandes croissantes de main-d'œuvre en vue du développement du potentiel agricole des terres nouvellement découvertes, et s'expliquaient aussi par la possibilité d'obtenir des Africains en Afrique<sup>46</sup>. La plupart des Africains qui prirent pied en Amérique furent donc employés dans des complexes agricoles de plantation.

Cependant, étant donné que les systèmes de plantation étaient très divers, les facteurs de développement des relations sociales, par le jeu desquels allait se trouver façonnée la culture américaine propre des Africains et de leurs descendants, variaient de même. D'un bout à l'autre des Amériques, l'amalgame des cultures s'effectua donc selon les modes les plus divers.

Ce phénomène est certainement visible dans l'évolution du culte de Shango, forme de religion africaine probablement la plus répandue dans le Nouveau Monde<sup>47</sup>. S'il n'a jamais fait de doute que ce culte avait son origine au Nigéria, plus précisément chez les Yoruba, Shango a pris des formes très diverses, selon que son culte était pratiqué à Cuba, à la Trinité, en Haïti ou au Brésil. À Cuba, en particulier, le culte fut profondément catholicisé, et le Shango africain, masculin à l'origine, est devenu féminin, tandis que d'autres formes du rituel, ainsi que des symboles, étaient transposées et, dans certains cas, transformées. Ce qui s'est produit pour le culte de Shango a également touché d'autres aspects de la vie et de l'organisation des communautés. Il devint de plus en plus difficile pour les Africains, si nombreux fussent-ils, de conserver leurs formes sociales originelles au Nouveau Monde, du fait de l'établissement d'une structure qui s'était stabilisée, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, et dont ils étaient contraints de faire partie, en consentant l'effort d'adaptation nécessaire.

Les Africains arrivant au Nouveau Monde au XIX<sup>e</sup> siècle ne pouvaient échapper à la réalité qui était que, alors même qu'ils influaient — comme ils l'avaient toujours fait — sur les formes de transmission culturelle, ils subissaient eux-mêmes, dans une large mesure, les répercussions des profondes transformations que l'esclavage et la traite des Noirs avaient suscitées en Afrique, en Amérique et en Europe. Ces transformations avaient naturellement, à leur tour, des incidences sur la culture de ces trois régions, et contribuaient à une distinction et une discrimination plus nettes de la culture particulière à chaque région<sup>48</sup>.

46. H. S. Klein, 1978, p. 239-245; S. Miers et I. Kopytoff (dir. publ.), 1977, p. 3-78.

47. W. R. Bascom, 1972; R. G. Hamilton, 1970; M. Schuler, 1980, p. 30-44; G. E. Simpson, 1978, p. 75-82 et 190-192.

48. H. L. Shapiro, 1953.

Un aspect de cette réalité était évidemment l'extrême diversité des situations dans lesquelles un Africain pouvait se trouver à son arrivée. Aux Antilles, les Africains formaient la majorité de la population. Le phénotype était donc noir. Aux États-Unis d'Amérique, en revanche, les phénotypes noirs étaient en minorité dans la population nationale, quelle que pût être leur concentration dans certains États. Dans plusieurs régions de l'Amérique latine, en Équateur, au Chili et en Argentine notamment, les Noirs s'étaient, pour ainsi dire, génétiquement fondus dans les groupes d'Indiens d'Amérique et d'Européens, ce qui aboutit à une grande variété de brassages biologiques<sup>49</sup>.

Par ailleurs, l'évolution démographique des différentes régions n'a pas suivi la logique de la participation à la traite transatlantique des Noirs. L'élément africain-américain des sociétés américaines ne correspondait pas nécessairement à la proportion d'Africains importés au cours des siècles de traite. Le Brésil, par exemple, a importé quatre millions environ d'esclaves pendant la durée de la traite, nombre qui représente, nous l'avons vu, approximativement 38 % de la traite transatlantique<sup>50</sup>. En 1890, au moment de l'abolition de l'esclavage, ce pays avait une population africaine-américaine de quatre millions de personnes environ, représentant 33 % de la population brésilienne locale et 36 % environ de la population africaine-américaine totale du continent. La région des Antilles a importé cinq millions d'esclaves environ, soit 43 % de la traite; or, lorsque la dernière des îles à abolir l'esclavage, Cuba, le fit en 1886, la région comptait moins de trois millions d'Africains-Américains, ce qui, bien que constituant 60 % de la population locale, ne représentait que 18 % des Africains-Américains. Les États-Unis d'Amérique ont reçu, par voie de traite, environ un demi-million d'Africains, soit à peu près 4,5 % de la traite; mais ils avaient une population africaine-américaine de quelque 4,5 millions d'âmes lorsqu'ils mirent fin à l'esclavage, en 1865. Ce groupe ne formait que 7 % de la population locale, mais représentait 40,5 % de tous les Africains-Américains du continent.

Tableau 28.2 *Importations d'esclaves et populations au XIX<sup>e</sup> siècle*

| <i>Région</i>            | <i>Esclaves<br/>(millions)</i> | <i>Pourcentage<br/>de la traite</i> | <i>Population<br/>africaine-américaine<br/>(millions)</i> | <i>Pourcentage de la<br/>population</i> |                  |
|--------------------------|--------------------------------|-------------------------------------|---|---|------------------|
|                          |                                |                                     |   | <i>Locale</i>                           | <i>Continent</i> |
| Brésil                   | 4,0                            | 38,0                                | 4,0 (1890)  | 33,0                                    | 36,0             |
| Antilles                 | 5,0                            | 43,0                                | 2,2 (1886)  | 60,0                                    | 18,0             |
| États-Unis<br>d'Amérique | 0,5                            | 4,5                                 | 4,5 (1865)  | 7,0                                     | 40,5             |

49. G. R. Andrews, 1980.

50. Chiffres des importations d'esclaves d'après P. D. Curtin, 1969; populations africaines-américaines tirées de D. W. Cohen et J. P. Greene (dir. publ.), 1972, p. 4-14.

Les chiffres ci-dessus font nettement ressortir des différences très marquées, selon les régions, dans l'aptitude des populations noires à se développer pendant la période de la traite des Noirs et de l'esclavage. En règle générale, à l'exception de celles des États-Unis d'Amérique, les populations africaines-américaines ont été ou bien en stagnation ou bien dans l'incapacité de s'accroître naturellement. En Amérique latine et aux Antilles, les populations d'esclaves ont diminué dans la proportion étonnante de 2 à 4 % par an, de sorte que, au moment de l'abolition de l'esclavage, la population totale asservie était de loin inférieure au nombre total d'esclaves importés aux colonies, diminution qui ne pouvait être compensée par la croissance saine et normale de la population libre.

Quelques exemples illustrent bien la tendance générale. Au cours du seul XVIII<sup>e</sup> siècle, la Jamaïque a importé plus de 600 000 esclaves. En 1838, au moment de l'abolition de l'esclavage, la population asservie était de moins de 250 000 âmes, et la population noire totale de moins de 350 000. Saint-Domingue a importé plus de 800 000 esclaves au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle ; et, pourtant, la population en servitude n'était plus que de 480 000 âmes en 1790, à la veille de la révolution dans cette colonie. La population non blanche ne dépassait pas, au total, un demi-million d'individus. Entre 1810 et 1870, Cuba importa quelque 600 000 esclaves africains. En 1810, la population libre non blanche était d'environ 114 000 individus. En 1880, la population en esclavage était estimée à tout juste 200 000 personnes, et la population libre non blanche à un peu plus de 269 000.

Le déclin brutal des populations d'esclaves sur le continent américain (à l'exception du cas des États-Unis d'Amérique) constitue l'accusation la plus grave qui puisse être formulée à rencontre de l'esclavagisme dans son effrayante incapacité tant à créer une société naturellement viable, et capable de se reproduire par elle-même, qu'à fournir de façon efficace et sûre la main-d'œuvre nécessaire. En outre, les séquelles de l'esclavage ont pour longtemps compromis les chances qu'auraient pu avoir les populations africaines-américaines de se faire véritablement une place dans les structures politiques, économiques et sociales des pays où elles ne constituaient pas la très grande majorité de la population.

## L'impact de l'Afrique

Lorsque, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les systèmes d'esclavage américains se désintégrèrent, les formes institutionnelles et les attitudes sociales des sociétés étaient, pour l'essentiel, déjà établies. D'une manière générale, les sociétés américaines étaient hostiles aux Africains et à la culture africaine.

Néanmoins, l'Afrique ne pouvait pas ne pas avoir d'influence sur de nombreux aspects de la société américaine : phénotype, langue, musique, religion, cuisine, art, agriculture et architecture. Dans certains cas, les influences

africaines furent suffisamment fortes et pénétrantes pour que se constitue une authentique culture africaine-américaine, capable de concurrencer et, parfois, de compléter les formes dérivées de la culture européenne.

Aux États-Unis d'Amérique, la structure politique imposait dans la population une distinction tranchée entre Blancs et Noirs, par laquelle tout individu ayant tant soit peu de sang africain dans les veines était relégué dans la catégorie des Noirs<sup>51</sup>. En revanche, dans tout le reste du continent prévalait une structure sociale à trois échelons correspondant aux groupes principaux : Noirs, Mulâtres et Blancs. Les gens de race blanche qui occupaient le sommet de la pyramide sociale étant relativement peu nombreux dans la plupart des sociétés, les majorités africaines n'eurent guère de difficulté à imposer leurs valeurs et leurs cultures au reste de la société.

À l'intérieur de cette structure à trois échelons, chaque caste avait son propre système de droits légaux et de privilèges sociaux, reposant sur une combinaison des paramètres de couleur, de fortune et de profession. Dans les zones d'économie sucrière et de plantation du Brésil, des Antilles et des plaines du Mexique, de Colombie et du Pérou, les droits des esclaves comme ceux des gens de couleur libres avaient tendance à être limités en fonction des exigences générales de leur travail. Dans les zones de culture du café et les régions d'élevage et de pêche du sud-est du Brésil, de Porto Rico, de l'est de Cuba et des provinces intérieures du Venezuela et d'Argentine, la tendance était à une plus grande mobilité sociale, à la réduction des distances sociales, et à des distinctions internes de classe et de caste moins rigides et moins systématiques que dans les zones de plantation. Cependant, dans des villes comme Buenos Aires, Lima, Sao Paulo, Caracas, La Havane, Vera Cruz, Puebla et Mexico, les Africains jouissaient, dans une large mesure, d'une absence de contraintes, et pouvaient souvent postuler certains emplois au même titre que d'autres membres libres de la société. Ces dispositions sociales influencèrent, mais ne déterminèrent pas, les relations entre les Africains-Américains et le reste de la population à la fin du XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle.

Pendant tout le temps qu'a duré l'esclavage, la majorité des Africains et des Africains-Américains ont été employés soit comme travailleurs agricoles, soit comme domestiques. Cependant, 20 % environ de cette population ont été marins, saleurs, artisans, muletiers, bonnes d'enfants, nourrices, négociants, propriétaires (y compris d'esclaves), boutiquiers, maîtres mineurs ou sucriers, marchands de poisson, de condiments et de comestibles. Le fait est, par exemple, que, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Edward Long déplorait que, en Jamaïque, l'argent fût en grande partie entre les mains de cette fraction de la population, et que celle-ci monopolisât les moyens de transport aussi bien à l'intérieur des terres que le long des côtes<sup>52</sup>.

Cette situation ne changea guère après l'abolition de l'esclavage, bien que le nombre de paysans agriculteurs d'ascendance africaine ait forte-

51. L. Foner, 1970; W. Jordan, 1968; P. Mason, 1970.

52. E. Long, 1774.

ment augmenté aux Antilles. L'activité exercée et l'héritage biologique pouvaient accroître, et accrurent effectivement, la mobilité de classe et de caste pendant comme après l'esclavage. Un individu ou une famille pouvait s'ouvrir une voie hors de la servitude, et souvent s'élever socialement dans la liberté, ou passer de la condition de Noir affranchi à celle de Mulâtre (notamment au Brésil et en Amérique espagnole), ou de la condition de Mulâtre à celle de Blanc (exploit exceptionnel qui exigeait beaucoup d'argent) quand les signes distinctifs de la race étaient plus fortement culturels que biologiques. À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, certains planteurs et marchands hispano-américains, incertains de leur statut, achetèrent à la Couronne des certificats dits de *limpieza de sangre*, qui garantissaient qu'ils n'avaient pas trace de sang maure ou juif depuis au moins quatre générations. En dernier lieu, toutefois, la mobilité sociale interne et la qualité générale de la vie dépendaient du contexte immédiat de la communauté : facteurs démographiques, économiques et juridiques, philosophie politique et sociale, et degré de pluralisme culturel. Moins stable et moins mûre était la société, plus les Africains et les Africains-Américains en influençaient la structure, et se taillaient une place pour eux-mêmes et leurs descendants.

Quand ils le pouvaient — quand ils n'avaient pas d'autre ressource —, les Africains et les Africains-Américains s'adaptaient aux conditions où ils se trouvaient. Dans un milieu de symbiose culturelle, l'apport des Africains était au moins égal à ce qu'ils acceptaient du reste de la société. Et il va de soi que plus ils étaient démunis et laissés à eux-mêmes, plus leur créativité s'en trouvait stimulée, ainsi que le révèlent les patois parlés dans les îles anciennement françaises de l'est des Antilles et le *papiamento* des anciennes Antilles néerlandaises. La créativité devenait particulièrement nécessaire quand un petit nombre d'Européens vivaient parmi un grand nombre d'Africains, comme dans beaucoup de colonies d'exploitation, telles que la Jamaïque, la Barbade, la Trinité et Saint-Domingue. Là où la population européenne n'atteignait pas une certaine masse critique, les Africains devaient bâtir une société à partir d'une collectivité hétéroclite d'individus n'ayant guère plus en commun que la couleur de leur peau et leur servitude. L'adoption de leurs coutumes et de leur comportement par la fraction non africaine de la population donne la mesure de leur succès.

Les Africains ne se sont pas toujours accommodés de la société dans laquelle ils s'étaient trouvés introduits. Pendant des siècles, le « marronage », c'est-à-dire l'évasion de l'esclave, a fait partie intégrante de l'univers de l'esclavage<sup>53</sup>. Dans le nord-est du Brésil, ce fut le *quilombo* de Palmares, qui dura près d'un siècle, et dont l'anéantissement exigea le recours à la plus puissante force militaire qui ait jamais été rassemblée en Amérique par les Portugais et les Brésiliens. Des villes d'esclaves « marrons » ont existé, pendant des périodes aussi longues, dans la province d'Esmeraldas, en Équateur, et dans certaines parties des Blue Mountains et de la Cockpit Country, à la

53. Y. Debbasch, 1961-1962, p. 1-112, 1962; M. Schuler, 1970; R. Price, 1973.

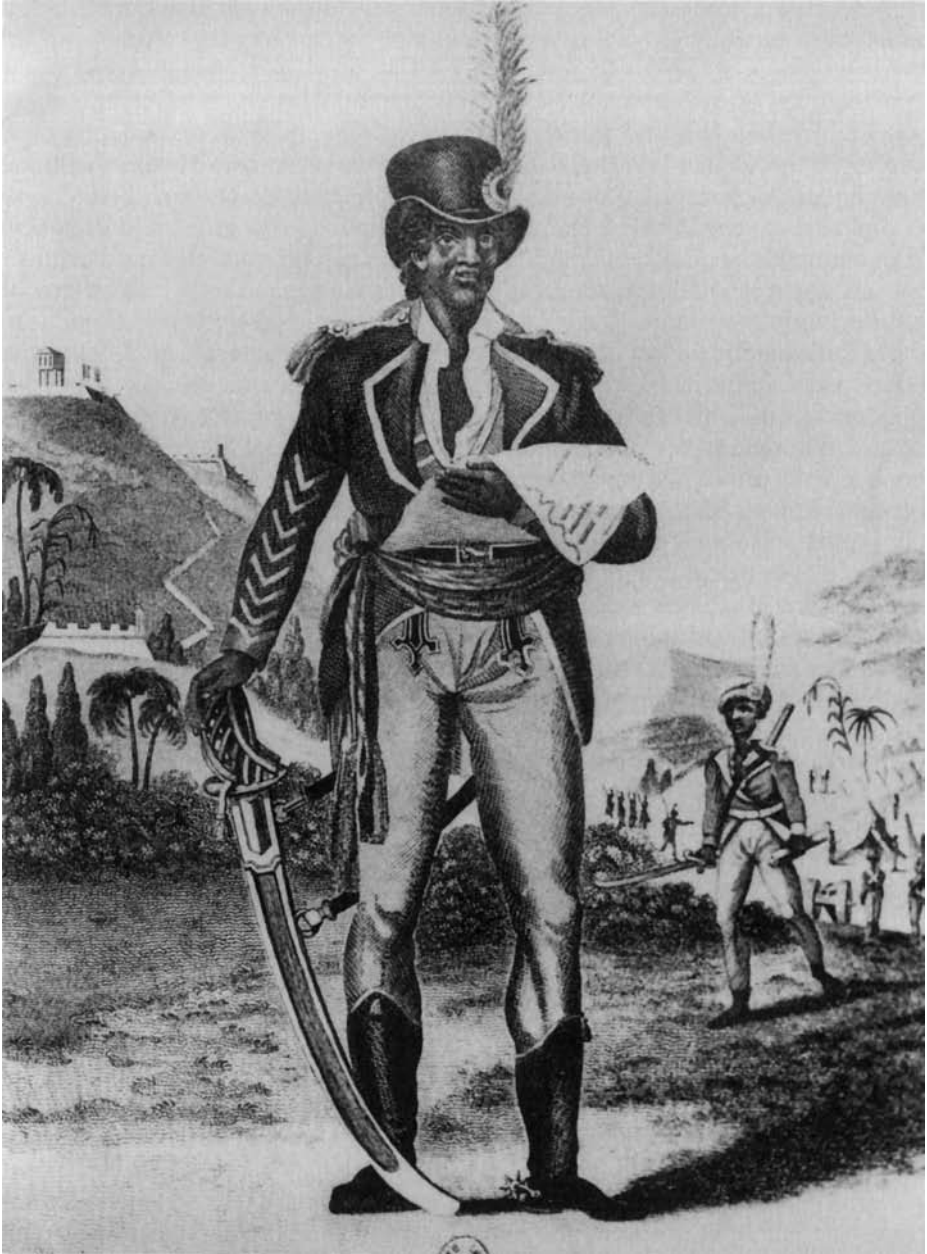
Jamaïque. Le « marronnage » ne témoignait pas seulement du désir d'être libre; il était une condamnation éloquente et visible du système de l'esclavage par les Africains.

Lorsque l'esclavage des Africains eut été aboli dans les deux Amériques, la situation de la fraction africaine de la population empira dramatiquement par rapport à ce qu'elle avait été un siècle auparavant. La reconstruction politique et économique qui suivit la guerre de Sécession aux États-Unis d'Amérique fut accompagnée d'un mouvement de discrimination légale, et d'exclusion économique et sociale de la population non blanche, caractérisé par des institutions séparées, des lynchages, des sociétés et organisations ouvertement racistes, qui continuèrent à exister jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle<sup>54</sup>. La condition des Noirs américains était alors, dans l'ensemble, comparable à celle que connaissent aujourd'hui, à un degré plus extrême, les Noirs d'Afrique du Sud.

Aux États-Unis d'Amérique, les Africains-Américains formaient une petite minorité à peu près impuissante en matière politique. En Haïti, au contraire, ils prirent les commandes de l'État à partir de la révolution de 1789, et, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, la renaissance de la culture africaine devint le ciment social le plus puissant qui unit ce pays appauvri et isolé, comme, par exemple le culte syncrétique du vaudou. En d'autres lieux, comme Cuba, la Jamaïque, la Barbade et le Brésil, un petit nombre d'Africains-Américains se hissèrent à des positions qui leur conféraient prestige social et pouvoir politique. Les guerres civiles longues, âpres et difficiles menées à Cuba, entre 1868 et 1898, firent d'Africains-Cubains tels qu'Antonio Maceo et Maximo Gomez des héros nationaux et des figures internationales de la lutte pour l'indépendance politique. Néanmoins, en 1912 encore, Cuba était toujours déchirée par une guerre raciale, et l'hostilité à l'égard des Africains-Cubains ne désarma pas avant la révolution castriste de 1959.

Les réalisations individuelles autant que collectives des Africains-Américains furent remarquables au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré les voies divergentes suivies par l'Afrique et l'Amérique, malgré l'incapacité monumentale dont ils étaient frappés sur les plans juridique et social, malgré leurs énormes handicaps économiques, malgré l'antagonisme agressif des Américains de race blanche, les Africains ont créé avec succès des communautés sur toute l'étendue du continent américain. Ils ont fondé des institutions éducatives, telles que les collèges Mico à Antigua et à la Jamaïque, le collège Codrington à la Barbade, et un certain nombre de collèges universitaires aux États-Unis d'Amérique: Virginia Union University (1864), Atlanta University et Fisk University (1865), le Hampton Institute et Howard University en 1867. Des Africains-Américains ont joué un rôle important dans l'innovation technologique américaine. Benjamin Banneker, mathématicien et éditeur d'almachats natif du Maryland, aida au relevé du district de Columbia. Entre 1835 et 1836, Henry Blair, un esclave du Maryland, déposa les brevets de deux moissonneuses à maïs. Dans les années 1850, Benjamin Montgomery, un

54. G. Myrdal, 1944.



28.4. *Toussaint Louverture, chef de la révolution de Saint-Domingue et père de l'indépendance d'Haïti.*  
[Source : gravure de Rainsford. Photo : Harlingue-Viollet, Paris.]



esclave appartenant à Jefferson Davis, le président des États confédérés du Sud, inventa une hélice pour bateaux. Norbert Rilleux, qui naquit à la Nouvelle-Orléans et fit ses études à Paris, inventa en 1846 la cuve à évaporation sous vide, qui fit progresser considérablement les méthodes de raffinage du sucre. En 1852, Elijah McKoy inventa le système qui permet de lubrifier les machines en cours de fonctionnement. Jan Matzeliger, né en Guyane hollandaise, inventa la machine qui devait révolutionner pour de longues années l'industrie de la chaussure en Nouvelle-Angleterre. George Washington Carver, le chimiste agronome du Tuskegee Institute, inventa plus de 300 produits dérivés de l'arachide, insufflant par là une vigueur nouvelle à l'économie agricole de nombreuses régions du Sud<sup>55</sup>.

La diaspora a été une expérience cruelle et difficile pour les Africains transplantés. Arrachés à leur milieu et transportés sur des terres étrangères, placés dans la servitude la plus pénible et souvent mêlés à une population hostile, ces Africains ont fait preuve d'une patience, d'une persévérance, d'une faculté d'adaptation et d'une créativité héroïques. En fin de compte, ils sont devenus, par la force des choses, partie intégrante de la plupart des sociétés américaines. À travers les guerres civiles et internationales, à travers la prospérité et la crise économique, à travers toutes sortes de changements politiques, les Africains ont travaillé, combattu, et, finalement, se sont fait une place au sein des différentes nations qui composent l'Amérique et l'Europe.

## La diaspora et l'Afrique

Cependant, la pensée de l'Afrique est restée un thème constant, entretenu avec plus ou moins d'application par des Américains tant blancs que noirs. Aux États-Unis d'Amérique, l'idée du rapatriement des Africains avait été émise de temps à autre, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, et plus particulièrement en 1777, lorsque Thomas Jefferson parraina un rapport sur la question devant une commission du corps législatif de Virginie. Ce n'est qu'à partir de 1815, toutefois, que commença effectivement le rapatriement, quand un petit groupe de 38 Américains noirs retourna en Afrique sous la conduite de Paul Cuffe. En 1830, sous l'impulsion de l'American Colonization Society, et avec le soutien financier de l'État fédéral et des gouvernements de nombreux États de l'Union, le Libéria devint le foyer d'une colonie générale d'Africains rapatriés, anciens esclaves pour la plupart. En 1860, quelque 15 000 colons seulement avaient regagné l'Afrique. Après la guerre de Sécession, en dépit de la détérioration rapide des conditions d'existence des Africains-Américains aux États-Unis d'Amérique, moins de 2 000 colons firent le voyage.

Il y eut encore deux autres courants d'immigrants en retour. Le premier était formé d'un nombre inconnu d'esclaves « marrons » et d'Africains enlevés aux navires négriers confisqués au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, et qui étaient

55. J. H. Franklin, 1969, p. 197.

rebarqués pour l'Afrique par les Britanniques qui tentaient, avec beaucoup de zèle, de mettre fin à la traite des esclaves pour la remplacer par un commerce « légitime ». Le second courant d'Africains en retour comprenait un nombre encore plus faible de missionnaires recrutés aux Antilles et dans les États d'Amérique du Sud, principalement par les frères moraves et les presbytériens, pour aider à évangéliser l'Afrique de l'Ouest. L'exemple le plus connu de cette politique est peut-être l'initiative de la mission de Bâle dans les monts Akwapim du Ghana, entre 1830 et 1840, et sa décision, en 1843, d'employer des Jamaïquains au lieu de missionnaires allemands ou suisses, dont la mortalité sur le terrain se révélait trop élevée pour que l'évangélisation fût efficace.

Alors que les Africains débarqués au Nouveau Monde se comptent par millions, leurs descendants rentrés en Afrique n'ont été que quelques milliers<sup>56</sup>. Il y a à cela de nombreuses raisons, la moindre n'étant pas le manque certain de moyens financiers permettant de créer un système de transport analogue à celui qui avait précédemment facilité le trafic transatlantique d'est en ouest. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le rapatriement offrait peu de perspectives d'avantages matériels pour les Européens et les non-Européens, et, en 1900, le contraste entre l'Afrique et l'Amérique était devenu trop grand. Les Américains d'ascendance africaine n'échappèrent pas au courant de nationalisme xénophobe de l'époque, qui enlevait à l'Afrique une grande partie de son attrait. En outre, l'intérêt suscité par l'Afrique, après la fin de la traite des Noirs, procédait d'appétits nationaux de puissance et de richesse ; or les Africains-Américains n'avaient ni la puissance politique ni la richesse nécessaires pour stimuler leur propre intérêt, ou influencer ceux qui étaient en train de partager l'Afrique en domaines coloniaux. Les aspirations africaines-américaines se concentrèrent plutôt sur les perspectives nouvelles qui s'offraient sur leur continent. Les migrations internes et interrégionales, et la lutte pour s'assurer de bonnes conditions de vie en face de nouveaux défis perturbateurs, absorbèrent leur attention. Le lien africain s'est estompé, mais n'a pas disparu. Le mouvement du retour à l'Afrique trouva des promoteurs individuels qui surent, par moments, insuffler au projet une vitalité nouvelle. En 1897, Henry Sylvester Williams, un juriste natif de la Trinité et demeurant à Londres, fonda la Pan-African Association, qui devait compter plus tard, parmi ses membres, George Padmore, Kwame Nkrumah et C. L. R. James. Dans les années 1920, Marcus Garvey fonda l'Universal Negro Improvement Association, dont le but était de promouvoir la décolonisation de l'Afrique et d'unir les Africains du monde entier. L'organisation de Garvey avait des antennes au Canada, aux États-Unis d'Amérique, dans les Antilles, en Amérique latine et en Afrique<sup>57</sup>. Au moment où cette association rendit l'âme, en 1927, l'Afrique, et tout particulièrement la question éthiopienne, commençait déjà à jouer un rôle de première importance dans les affaires du monde.

56. T. Shick, 1980.

57. T. Martin, 1976; E. D. Cronon, 1962; R. A. Hill (dir. publ.), 1983.